

Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
 États-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 m., \$1.50
 Les abonnements sont de 6 mois et datent
 du 1^{er} du mois.
 Le montant sera de \$4.00 s'il n'est pas
 payé d'avance.

Canada: 12 mois, \$1.00.
 États-Unis: 12 mois, \$1.00.
 Les abonnements de cette Edition seront
 variablement payable d'avance.

Première insertion, 50c par ligne. Les
 sections subséquentes, 20c par ligne.
 Annonces Commerciales et autres traitées
 de gré à gré

JOUR DE PUBLICATION: Edition Semi
 Quotidienne; MARDI, JEUDI et SAMEDI
 matin.—Edition Hebdomadaire, Vendredi
 matin

BOUCHER DE LA BRÈRE, domicilié en
 la paroisse de St. Hyacinthe, propriétaire
 éditeur et imprimeur. Bureaux et Imprimerie
 du journal: Rue Cascades, maison
 de Henri St. Germain, Bouvier, M.D., cit
 de St. Hyacinthe.

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

ASSURANCE SUR LA VIE SANS CHARGE.

La Police No. 71,982 fut accordée à M. John Thom, de Toronto, sur le plan des Versements de Dix ans, le 17 Mars 1870, pour \$1,000 et elle lui fut payée le 17 Mars 1880. Il n'eût pas à mourir pour gagner—quoique les \$1,000 auraient été promptement payés à sa famille s'il fut mort pendant les dix ans.—La Prime Annuelle était de \$95.65 mais les Dividendes Annuels réduisirent les paiements au total de seulement \$834.10. Non seulement M. Thom eût sa vie assurée pendant dix ans SANS RIEN PAYER, mais pour ses \$834.10 il reçut un beau \$1,000.—Un profit net de 20 pour cent.

Cet exemple est un échantillon de l'Assurance Aetna avec des Versements non-confiscables, qui devient très populaire parmi ceux des assurés qui jouissent d'une bonne santé.

Lecteur, si vous avez bonne santé (car aucun autre ne peut être admis dans cette forme d'Assurance sur la vie et de Versement combinés) faites application pour une Police immédiatement en vous adressant par écrit au sousigné.

Pour Tarif ou autres informations s'adresser à

ORR & CHRISTMAS, Gérants.
MONTREAL.

On à
JOS. NAULT, Agent,
St. HYACINTHE. 10 80 12 20

ASSURANCE FINANCIÈRE.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE RECONSTRUCTION DE CAPITAL.

3, rue Louis-le-Grand, Paris.

Capitaux assurés: 300 Millions de Francs.—Réserves: 9,165,300 Francs

SUCCESSALE A MONTREAL: 17, RUE ST. JACQUES.

FORREST, PATENAUE & C^{ie},

Agents-Generaux pour le Canada.

L'Assurance Financière est une institution, créée en 1875, qui a pour but la reconstitution d'un capital déterminé à une échéance fixe, avec chance de remboursements anticipés.

Service des Bons d'Escompte.

10. Les Bons d'Escompte de l'Assurance Financière sont de 10 cents, 20 cents et d'un dollar.
20. L'Assurance Financière fait des arrangements avec les négociants, marchands, etc., et leur vend des Bons d'Escompte à raison de 5 pour cent de leur valeur nominale.
30. Les marchands qui ont des Bons d'Escompte les livrent gratuitement à ceux qui font des achats chez eux; c'est-à-dire, qu'une personne achetant pour \$10 de marchandises pourra recevoir, de son fournisseur, sans autre débourse, le même montant de Bons.
40. Quand l'acheteur a, en sa possession, pour 20 dollars de ces Bons, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'Assurance Financière, une Police de cette Assurance pour le même montant; et autant de Polices qu'il a de fois 20 Dollars en Bons d'Escompte.
50. Ces Polices sont numérotées et remboursables en entier à une époque déterminée et par anticipation au moyen de tirage qui se font plusieurs fois par an.
60. Le marchand qui achète des Bons, pour donner à sa clientèle, reçoit aussi, quant il a acheté pour 20 Dollars, une Police du même montant.
70. Les Primes payées pour les Polices de l'Assurance Financière sont toujours escomptées avec intérêt de 4 1/2, contre échange des dites Polices, quand le détenteur le desire.
80. Toutes les Polices de l'Assurance Financière sont garanties par des Titres de Rente françaises, et seront indubitablement remboursées dans un laps de temps déterminé.

Comme on le voit l'Assurance Financière offre des avantages immenses à tous les marchands, négociants, etc., qui donnent des Bons d'Escompte en remboursement des dépenses, puisque ces Bons seront d'un grand attrait pour la clientèle et qu'en définitive ils ne coûtent presque rien.

D'un autre côté tous les acheteurs en général doivent exiger de leurs fournisseurs des Bons d'Escompte qui leur sont donnés gratuitement et qui leur assurent le remboursement certain dans une époque plus ou moins éloignée de toutes leurs dépenses.

Des Manuels, Prospectus etc., sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de l'Assurance Financière, 17 rue St Jacques, Montréal.

Pour toutes les informations nécessaires, s'adresser aussi à FORREST, PATENAUE & C^{ie}, Agents Généraux.

9—11—80—24ps8s.

THE BEST PAPER

Try it!

Beautifully Illustrated.
36th YEAR.

SCIENTIFIC AMERICAN

The Scientific American is a large First Class Weekly Newspaper of sixteen pages, printed in the most beautiful style, profusely illustrated with splendid engravings, representing the newest inventions and the most recent advances in the Arts and Sciences: including New and Interesting Facts in Agriculture, Horticulture, the Home, Health, Medical Progress, Social Science, Natural History, Geography, Astronomy. The most valuable practical papers, by eminent writers in all departments of Science, will be found in the Scientific American: Terms, \$3.20 per year, \$1.60 half year, which includes prepayment of postage. Discount to Clubs and Agents. Single copies ten cents. Sold by all Newsdealers. Remit by postal order to MUNN & Co., Publishers, 37 Park Row, New-York.

PATENTS.—In connection with the Scientific American, Messrs. MUNN & Co. are Solicitors of American and Foreign Patents, and have had 35 years experience, and now have the largest establishment in the world. A special office is made in the Scientific American of all Inventions Patented through this Agency, with the name and residence of the Patentee. By the immense circulation thus given, public attention is thus directed to the merits of the new patent, and sales or introduction often effected.

Any person who has made a new discovery or invention, can ascertain, free of charge, whether a patent can probably be obtained, by writing to the undersigned. We also send free our Hand Book about the Patent Laws, Patents, Caveats, Trade-Marks, their costs, and how procured, with hints for procuring advances on inventions. Address for the Paper or concerning Patents.

MUNN & CO., 37 Park Row, N.-York. Branch Office, Cor. F. & 7th Sts., Washington, D. C.

CHEMIN D. FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE

MERCREDI 23 JUIN 1880

Les trains marcheront comme suit:

DEPART.	Mixte.	Malle.	Express.
Hochelaga à Hull.	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrive à Hull.	10.30 a.	12.40 p.m.	9.25 p.m.
Hull à Hochelaga.	1.00 a.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrive à Hochelaga.	10.30 a.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
Hochelaga à Québec.	6.00 a.	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrive à Québec.	8.00 a.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
Québec à Hochelaga.	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrive à Hochelaga.	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
Hochelaga à St. Jérôme.	5.30 p.m.		
Arrive à St. Jérôme.	7.15 a.		
St. Jérôme à Hochelaga.	6.45 a.m.		
Arrive à Hochelaga.	8.00 a.		

(Trains locaux entre Hull et Aylmer)
 Les Trains laissent la Station du Mile-End sept minutes plus tard.

Les magnifiques Chars Palais sur tous les Trains Passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains pour et d'Ottawa se relieront avec les Trains pour et de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 h P.M.

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général: 13, Carré de la Place d'Armes.

Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques. 13 Place d'Armes, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec.
 L. A. SENECA,
 Surintendant-Général

MME. L. TROTTIER MODISTE.

Rue Cascades, Bloc Larivière.

HARDES POUR HOMMES ET ENFANTS FAITES A DEMANDE ET PROMPTEMENT.

Mme. L. Trottier vient d'ouvrir une Boutique de Modiste et Couturière dans le Bloc Larivière, sur la rue Cascades. Elle taille et fait les Harides d'Hommes et d'Enfants à demande. Elle sollicite l'encouragement du public et promet satisfaction.

Comptant sur ses capacités et sur sa ponctualité, elle invite tout le monde à lui donner une commande, certaine qu'elle pourra les satisfaire.

Une commande est vivement sollicitée.

19 Octobre 1880. 3m

INSTITUTION INDEPENDANTE. DE ST. HYACINTHE.

Nous avons l'honneur d'informer les habitants de St. Hyacinthe et des paroisses environnantes que nous venons d'ouvrir dans cette ville une maison d'éducation indépendante, où l'on enseignera les langues Françaises et Anglaises, l'Arithmétique, la tenue des livres, la Calligraphie, etc.; l'histoire du Canada, de France, d'Angleterre etc.; les sciences naturelles et physiques, les belles lettres Françaises et Anglaises, etc.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'ancien ouvrier des Sœurs Grises, Rue Concordie. L'ouverture des classes du jour aura lieu jeudi 4 Novembre, et celle du soir lundi le 8 du même mois.

L. J. A. SAMSON,
R. VILLETTE.

4 Nov. 80 1m.

Aux Entrepreneurs.

Des SOUMISSIONS cachetées portant à l'endos, « Soumissions pour le pont de St. Césaire », seront reçues au bureau de C. Pepin, Secrétaire de la Corporation de St. Césaire, jusqu'au 15 DECEMBRE prochain, à midi pour la construction d'un PONT en bois, système Howe, ainsi que pour les culées en Pierre.

Les plans et devis sont exposés au bureau du Secrétaire ci-dessus nommé. La corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Chaque entrepreneur en dressant sa soumission sera tenu de l'accompagner d'un chèque accepté par une banque pour le montant de \$200, et dans le cas où le soumissionnaire refuserait d'exécuter les travaux au prix demandé par sa soumission, cette dite somme de \$200 sera confiscée.

Les chèques des personnes dont les soumissions n'auraient pas été acceptées leur seront retournés.

St. Césaire, ce 4 novembre 1880.

C. PEPIN,
Secrétaire.

LA GAZETTE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LA
GAZETTE HEBDOMADAIRE
DE MONTREAL.

Le Papier sans rival pour

1881. 1881.

LOUISE MICHEL.

On lit dans le Français:

« La grande, la sublime, l'immortelle, l'héroïque femme » qui s'appelle Louise Michel, et que les radicaux socialistes-collectivistes-anarchistes-révolutionnaires appellent fièrement « notre communarde » a fait aujourd'hui, à midi sonnant, son entrée triomphale à Paris. Dès dix heures et demie des citoyennes portant l'accoutrement des anciennes amazones de la Commune, parcourent les alentours de la gare Saint-Lazare, portaient des bouquets de roses rouges et des couronnes de laurier. La citoyenne Hardouin, institutrice de Montmartre, arrive une des premières et pénètre sur le quai d'arrivée de la gare sans la moindre difficulté.

« La foule grossit de plus en plus dans la rue d'Amsterdam, et les soixante sergents de ville sous les ordres de M. Mironneau, officier de paix, sont impuissants à la contenir. A onze heures, le quai d'arrivée est encombré par les journalistes et les amis de la grande communarde. On remarque au premier rang MM. Clémenceau et Louis Blanc, députés, Henri Rochefort, Edmond Bouchier-Lepelletier, Olivier Pain, Alphonse Humbert, Tony Révillon, Cyprini, ancien aide de camp de Flourens, toute la rédaction des journaux le Mot d'Ordre, la Lanterne et l'Intransigeant, le Réveil, de Toulouse, est représenté par M. Jourdain.

« Tout le monde loue la parfaite urbanité de M. Talon, chef de gare; de MM. Brayer, commissaire de la gare; Vassa, commissaire de police, et Mironneau, officier de paix. Onze heures se passent et le train n'arrive pas. Un avis officieux vient calmer les inquiétudes des amis impatientes. Ce n'est pas à 11 heures, mais à 11 heures 45 minutes que le train doit entrer en gare. A 11 heures et demie, une nouvelle parcourt les groupes. Le citoyen Alphonse Humbert, le forçat de Nouméa et le candidat officiel de M. Hérodol au conseil municipal de Paris, vient de se faire « fl..... au bloc » par l'officier de paix, en compagnie du citoyen Cyprini, Amilcan. Cette nouvelle est commentée très sévèrement. Onze heures quarante cinq se passent, et un second avis vient annoncer que c'est pour midi précis. Pendant ce temps, la foule est massée rue d'Amsterdam et place du Havre. Huit ou dix mille personnages attendent et poussent de temps en temps quelques cris.

« A midi précis le train entre en gare. Chose extraordinaire pas un cri, pas un vif ne retentit. Ne serait-elle pas arrivée? demande la foule. Tout à coup sort du wagon une femme de haute taille, le cou entouré d'un immense cache nez de soie écarlate, portant un petit chapeau de feutre avec une rose rouge sur le côté. La citoyenne Hardouin s'élance, ouvre les bras et reçoit avec force étreintes le « trésor de courage » [sic] si longtemps attendu. Le citoyen Clémenceau imite la citoyenne Hardouin et la foule veut en faire autant.

« Le citoyen Rochefort escorté de son gérant, M. Millanvoye, cherche à dégager la citoyenne Louise Michel (c'était elle) et l'embrasse avec un attendrissement, une joie, une émotion manifestement sincères. Personne ne pousse un cri, et la sortie de la gare s'effectue sans trop de difficulté. Au moment où le groupe formé débouche dans la rue d'Amsterdam. Les cris de: « Vive la Commune! Vive Louise Michel! » se font entendre, cris répétés par la foule qui stationne place du Havre. C'est alors que commence la mêlée horrible qui a failli coûter la vie à plusieurs « citoyens ». Les sergents de ville font des efforts inouïs pour entourer Louise Michel et la protéger des étreintes de la foule. Vains efforts, suivis de coups de poing rendus avec usure et vigueur, aux cris formidables de: Vive la Commune! à bas la police! tapez sur les roussins! Le flot humain remonte la rue vers l'impasse d'Amsterdam, espèce de carrefour où débouche la rue de Londres et le passage Tivoli. C'est à cet endroit que stationnent les voitures qui doivent transporter rue du Poteau [un singulier nom!] la femme héroïque qui a si bien provoqué à l'assassinat et à l'incendie. La voiture est appréhendée par la

foule et le citoyen Rochefort à toutes les peines du monde à prendre place. Deux brigades de sergents de ville parviennent cependant à fendre le flot et à livrer passage à la voiture. Le cocher fouette vigoureusement son cheval et se dirige vers la rue de Londres. Les roues du véhicule passent sur les pieds des manifestants, et une immense bousculade s'en suit. Deux vieillards roulent dans le ruisseau, en face du passage Tivoli, et la foule piétine dessus. D'autres citoyens roulent sur ces pauvres gens; il en résulte une mêlée indescrivable. Après des efforts surhumains, et alors que la moitié de la cohue a passé sur le corps des malheureux qui criaient cinq minutes auparavant: « vive la Commune! » on parvient à les relever du ruisseau tout ensanglantés. Pendant ce contre-temps la voiture file, suivie de plusieurs centaines de communards, longeant les rues de Londres, de la Chaussée d'Antin, Halévy et l'avenue de l'Opéra Place de l'Opéra, un embarras de voitures coupe à file, et la citoyenne Louise Michel s'éclipse dans la direction du Louvre.

« On dit qu'un déjeuner très réconfortant l'attend chez une amie demeurant rue de Rivoli, en face du Louvre. Terminons en disant que plusieurs citoyens qui ne connaissent pas Louise Michel ont été tout à fait dissillusionnés à son aspect. Une figure de paysanne de quarante cinq ans, à la physiologie ordinaire, commune, le front fuyant, le nez et les lèvres très-proéminents, teint fortement coloré: telle est à peu près la photographie de Mlle Louise Michel.

La Liberté dit qu'au physique Louise Michel est loin d'être belle; d'abord elle n'est pas jeune: on lui donne 45 ans; mais elle en paraît bien 50. Ses cheveux sont grisonnants et frisés, son nez est gros et long et sa bouche dégarinée de la plupart de ses dents.

LE REV. PERE HERT, O. M. I.

Voici les détails qu'on a pu obtenir sur le triste sort du Rév. Père Hert, O. M. I. trouvé mort le 15 octobre dernier, près de Battleford. Le défunt avait la charge de cette mission, et s'y occupait, non-seulement à exercer son ministère, mais aussi à faire l'école à un grand nombre d'élèves. Il employait généralement ses loisirs à parcourir et à étudier le pays environnant, parsemé comme on le sait de nombreux lacs. Le 14 octobre, il partit, suivant son habitude, accompagné d'un de ses élèves, pour une course dans la plaine. Ce dernier sentit bientôt le froid le gagner et revint à la ville, laissant le Père continuer seul son excursion. Vers cinq heures, ce jour-là, des chasseurs le virent sur la côte ouest des Rapides. Le Père, qui venait de charger sur ses épaules le produit de sa chasse, leur sembla reprendre la route pour revenir à la mission en passant à l'ouest du lac. Ce fut la dernière fois qu'on le vit avant sa mort. Le lendemain, 15 octobre, on s'étonna de son absence prolongée, et appréhendant un malheur, on se mit à sa recherche. Il lui était déjà arrivé de s'égarer. L'an passé, notamment, il s'était arrêté à l'endroit connu sous le nom de La Grosse Butte, mais au lieu de prendre au nord pour regagner sa mission, il avait pris au sud, et marchait ainsi dans une direction diamétralement opposée à son but lorsqu'on vint à son secours.

Guidé par les indications des chasseurs, un parti de la police à cheval se porta donc du côté des Rapides, où le missionnaire avait été aperçu par eux la veille. On retrouva à ses traces, qu'on suivit jusqu'au nord des Rapides, à trois milles de la ville, où l'on trouva son cadavre gelé. On ne s'explique pas parfaitement comment le missionnaire ait pu ainsi trouver la mort en cet endroit, qu'il connaissait du reste très bien, et si tué si près de la ville. On croit qu'il se sera égaré, et que, s'étant reconnu lorsqu'une fois il avait atteint la partie ouest des Rapides, il aura traversé ces derniers agité. Ses habits semblaient en effet avoir été fortement trempés. Cela fait, il se sera assis, brisé de fatigue, et bientôt, gagné par le froid, se sera endormi pour ne plus se réveiller.

Les restes mortels du défunt ont été transportés à la ville. Le magistrat stipendiaire, chargé de faire l'enquête, dut en l'absence du médecin, recourir au sergent d'hôpital Price pour faire l'examen du cadavre. D'après ce dernier le missionnaire n'aurait été la victime ni d'un assassin, ni d'un malfaiteur quelconque, mais aurait succombé aux privations et aux fatigues. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 18 octobre. Le Rév. Père Lestanc, qu'on avait mandé pour la circonstance présidait la cérémonie. Le Père Hert était natif d'Alsace et avait fait ses classes à Strasbourg. Arrivé dans le pays depuis deux ans seulement, il s'était gagné la bienveillance de tous, et sa mort sera universellement regrettée. Il n'avait pas encore atteint l'âge mur. Saskatchewan Herald.—Traduit pour la Minerve.

BELLE FETE A LEWISTON.

Du Massager:

Jeudi le 25 courant, comme nous l'avions annoncé, avait lieu la bénédiction de nos nouveaux autels et l'inauguration de l'orgue. Une foule considérable se pressait dans notre vaste église, et nous avons remarqué plusieurs étrangers, entr'autres la plupart des organistes des églises de cette ville.

RR. MM. St. Georges, curé de St. Athanase, Jos. Dupuis, curé de St. Grégoire, M. Dumontier, curé de Malborough, M. Murphy, curé d'Angusta, M. Wallace, curé de Lewiston, M. O'Callahan, curé de Portsmouth, M. Dupont, curé de Biddeford, M. Chabland, curé de Waterville, M. Deedles, curé de Saccarappa, M. Jennings et M. Davignon, de Lewiston, M. Bouvier, curé de Salmon Falls et le Père Adam, dominicain.

Les autels sont dans le style gothique d'après le plan de l'architecte Ford de Boston et sculptés par la maison Hutchins & C^{ie}, de Lawrence, Mass. Le seul grand autel était prêt le jour de la cérémonie. C'est un splendide morceau d'architecture et qui fait le plus grand honneur à l'architecte et au sculpteur.

Quand à l'orgue, qui sort des ateliers de Hock & Hastings, de Boston, c'est l'opinion générale des connaisseurs qu'il est magnifique. Il est vrai que M. Béique, notre organiste, a su le faire valoir. Ce monsieur s'est révélé musicien hors ligne; ses confrères se sont plus à lui en rendre témoignage, et le « Lewiston Journal » en fait le plus bel éloge. C'est un honneur pour Lewiston de posséder ce musicien distingué et nous espérons qu'on saura reconnaître les efforts qu'il fait pour doter notre Congrégation de différentes organisations musicales.

La bénédiction des autels et de l'orgue fut faite par le Rév. M. St. Georges, et la messe chantée par le Rév. M. Jos. Dupuis, les RR. MM. Deedles et Davignon agissant comme diacres et sous-diacres.

Le Père Adam, dominicain de St. Hyacinthe et qui assiste le Rév. M. Bouvier de Salmon Falls, depuis quelque temps, nous fit un éloquent sermon de circonstance, nous faisant voir ce que devrait être l'autel catholique, le plus auguste de tous, puisque la victime qu'on y immole est Dieu lui-même. Il nous démontra que l'orgue est l'instrument par excellence de l'ent: catholique, et véritablement, en entendant le bel offertoire joué par notre organiste, nous fûmes doublement convaincus.

En somme, la fête a été un vrai succès, et il faut espérer que nous serons favorisés à l'avenir de beaucoup de solennités de ce genre.

Victoria a Hayes.—Un pupitre de bois de chêne artistiquement sculpté, don de la reine Victoria au président Hayes, vient de parvenir à la Maison Blanche. La raison de ce cadeau est expliquée par l'inscription suivante, gravée sur un des panneaux du pupitre:

« Le navire de S. M. Resolute, faisant partie de l'expédition envoyée en 1852 à la recherche de Sir John Franklin, a été abandonné par 41 degrés 41 m. latitude nord et 101 degrés 22 m. longitude ouest, le 15 mai 1854. Il a été découvert et déposé en septembre 1855, par 67 degrés latitude nord, par le capitaine Baddington, de la baleinière des États-Unis George Henry. Il a été acheté, équipé et envoyé en Angleterre comme présent à S. M. la reine Victoria, par le président et le peuple des États-Unis, en témoignage de bon vouloir et d'amitié. Ce pupitre a été fait avec ses bois quand il a été démembré, et il est offert par la reine de la Grande Bretagne et d'Irlande au président des États-Unis, comme un souvenir de la courtoisie et du sentiment affectueux qui ont dicté l'offre du don du Resolute. »

Papier.—Toutes les fabriques de papier de Napanee, sont en pleine opération, et il s'y produit journellement 8 tonnes de papier au moins.

CALENDRIER.
1880. DERNIERS. Soleil. Lever. Cou.
2 Jan. Ste. Bibiane Vierge martyr 7 23 4 16
Quarante Heures au Convent de la Présen-
tation, à Acton, le 2.
3 Jan. Ste. F.X., Conf. maj. 7 24 4 16
4 Jan. Ste. Pierre Chrysologue Ev. 7 25 4 16
5 Dim. 2e de l'Avant. 7 27 4 15
6 Lun. St. Nicolas, Evêque. 7 28 4 15
Quarante Heures à l'Immaculée Conception de
St. Ours le 6.
7 Mar. St. Ambroise, Evq. Doct. 7 29 4 15
8 Mer. Jéh. Immac. Concep. d'ôl. 7 30 4 15
Premier Quart. le 8, à 11 h 44m du soir.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

St. Hyacinthe, 7 Décembre 1880.

L'ÉVÊQUE D'AMIENS

La Gazette de Sorel revient à la charge à propos de la brochure de l'Évêque d'Amiens, et son grand reproche à notre égard c'est notre défaut de logique. Evidemment notre confrère est mêlé et ne voit que du feu dans ce que nous avons dit.

D'abord nous lui répéterons que nous n'avons jamais lu la brochure de Mgr. Guilbert et que par conséquent il est impossible pour nous de la commenter ou de connaître exactement la pensée de ce prélat. Tout ce que nous en avons vu est la citation faite par la Gazette elle-même, et prenant en particulier l'idée de cet évêque qui s'oppose à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous avons dit que c'était là aussi la thèse soutenue en France par le parti catholique contre le parti libéral.

Il paraîtrait d'après la Gazette, que l'Évêque d'Amiens aurait dit que la République de même que toute autre forme de gouvernement est de droit divin, et notre confrère ajoute que nous admettons cela. Nous serions curieux de voir les paroles dont s'est servi Mgr. Guilbert, car la Gazette pèse si peu ses mots, qu'elle pourrait bien ne pas avoir compris la pensée de l'écrivain, et quant à nous, nous n'avons pas dit que la République est de droit divin, dans le sens des absolutistes. Nous n'avons pas dit non plus, comme l'affirme la Gazette, que nous admettions la souveraineté du peuple. La feuille Soreloise fera bien d'essayer ses lunettes et de relire ce que nous avons écrit ; surtout d'étudier la question de l'origine du pouvoir, qu'elle semble ne pas connaître.

Après cela elle ne sera pas exposée à mêler le droit divin avec la souveraineté du peuple, et employer des expressions qui, en langage philosophique, se contredisent.

Notre confrère croit nous embarrasser beaucoup en nous posant la question suivante :

"Voici, dit-il, l'idée que Mgr. Guilbert émet au sujet des relations de l'Eglise et de l'Etat."

"L'Eglise libre et l'Etat libre chacun dans sa sphère, et sur le terrain mixte, les concorder."

"Nous demanderons au Courrier si cette solution conciliante rencontre ses vues sur la question ? Nous demanderons à notre confrère une réponse par oui ou par non, pour être plus clair."

N'ayant pas sous les yeux le texte même de la brochure de l'Évêque d'Amiens, il est difficile, par la seule allusion que fait la Gazette, de dire si cette solution de la question peut nous satisfaire ; ça peut être oui et non.

Que l'Eglise soit libre dans sa sphère d'action, et l'Etat dans la sienne, il ne peut y avoir d'objection à cela, et nous ne pensons pas que la Cour de Rome ait prétendu le contraire. M. Louis Veillot que la Gazette représente comme un exalté ou extrémiste, n'a pas dû non plus soutenir une thèse différente dans ses ardent et brillantes polémiques en faveur de la vérité catholique.

Quant aux questions mixtes, là gît la difficulté. Si, comme l'admet avec nous la Gazette, l'ordre spirituel est supérieur à l'ordre temporel, c'est au premier à fixer en ce cas la limite des deux pouvoirs. Le mot concordat suppose toujours qu'il y a une rivalité existante entre le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique, que le premier veut empiéter sur le domaine de l'autre ; alors, pour mettre fin aux disputes et aux inconvénients qui peuvent en résulter, l'Eglise consent quelque fois à faire un concordat pour éviter un plus grand mal, mais sans reconnaître toute fois la suprématie du temporel sur le spirituel. La chose s'est vu en France et dans d'autres pays, et c'est probablement ce qui a fait dire à l'Évêque d'Amiens qu'on devait s'en tenir à la fidélité et loyale exécution des concordats quand ils existent.

La Gazette de Sorel ajoute que nous n'avons pas d'autres concordats que les traités qui nous assurent le libre exercice de notre culte. Le traité de cession n'est pas un concordat dans le sens entendu par Mgr. Guilbert ; l'Eglise n'y a pas été partie contractante, et, puisque le prélat possède la pleine jouissance de ses pouvoirs, il s'en suit logiquement que les libéraux ont tort de chercher à entraver l'exercice de son ministère, et à vouloir restreindre la liberté de l'Eglise comme la chose a eu lieu dans la mal-

heureuse affaire Guibord et tout récemment dans l'élection de Berthier. Quand nous raisonnons ainsi nous sommes sincères, nous ne pensons pas tomber dans les "exagérations doctrinales" dont parle la Gazette, ni faire de la religion un instrument au profit du parti conservateur. Nous voulons la liberté complète en matières spirituelles, et si nous nous élevons contre les amis politiques de notre confrère c'est qu'ils font preuve d'un faux libéralisme, de ce libéralisme condamné par Pie IX d'heureuse mémoire.

LA CONCORDE.

M. Pacaud a abandonné la rédaction de la Concorde, et il est bien permis de se demander quel pourfendeur lui a succédé. Si le titre du journal est assez conciliant, le rédacteur cherche bien à le faire mentir, et son article du 1er décembre renferme le langage le plus excentrique, le plus échevelé, le plus fou qui se puisse voir dans un journal. Trois colonnes durant il assomme ses lecteurs avec des expressions de bas étage, et démontre, à n'en pas douter, qu'il a le cerveau malade.

Cueillons quelques unes de ses expressions à l'adresse de ses adversaires.

"Criez, hurlez, mentez et répétez toutes vos sales injures de 1878. Vous croyez qu'avec votre vocabulaire de mots grossiers et vos sales phrases remplies de fiel et de dépit, vous croyez qu'en dénaturant les faits et en mentant effrontément comme vous le faites. Vous avez été sifflés et hués. Vous avez été l'objet du mépris. Pour mentir et insulter un honnête homme vous étiez assez fort, c'est du reste votre métier ; mais il fallait, plus que cela ; il fallait mentir, insulter et engueuler. Vous avez joué un engagement, peut-être le meilleur engagement de la ville. Vous étiez usés, coulés, jugés, épuisés, tous vos gros canons, tout le ban et l'arrière ban des spéculations vaines et des recherches de places décomfit. Vous êtes viles et grossiers. Allez avec vos faces pâles et hypocrites, etc., etc."

Ce rédacteur a une araignée au plafond.

L'INFLUENCE INDUE.

Quand nous avons demandé à l'Union ce qu'elle pensait de l'influence indue, nous étions certain à l'avance qu'elle éluderait la question et chercherait à s'échapper par la tangente. Nous savons de quel bois on se chauffe à la rédaction de cette feuille, et qu'on n'est pas très-fort sur les principes. On ne se morfondra jamais à défendre les droits du clergé, et quand, en apprenant le résultat de la contestation, l'Union s'est écrié : "Berthier, Berthier !" pour elle c'était le cri du cœur, si tant est qu'elle en possède un, et nous sommes bien sûr qu'elle ne protestera jamais contre le principe reconnu par la Cour de Montréal, mais que, par contre, elle est trop hypocrite pour dire toute sa pensée.

Elle croit avoir frappé un grand coup en disant que la loi a été adoptée sous le gouvernement de Boucherville. C'est vrai, c'est lui qui a fait adopter la loi pour réprimer la corruption dans les élections ; mais nous connaissons assez les bonnes dispositions et les principes de M. de Boucherville, l'honnête ministre par excellence, pour savoir qu'en donnant son adhésion à la clause concernant l'influence indue, il ne soupçonnait point que les libéraux s'en serviraient contre le clergé pour faire sanctionner par les tribunaux la prédominance du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique, ou en d'autres termes pour asservir l'Eglise à l'Etat.

Les traités nous ayant garanti le libre exercice de notre religion, il n'était pas à présumer que des juges catholiques sanctionneraient le principe protestant que le chef de l'Etat a juridiction même dans les matières spirituelles. Ceci peut s'interpréter de la sorte en Angleterre où la Reine est à la fois chef spirituel et temporel, mais au Canada les rapports de l'Eglise et de l'Etat sont totalement différents ; il n'y a pas dans notre pays d'Eglise établie, et, par les traités, nous sommes soustraits à la suprématie spirituelle.

Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, comme dans l'Angleterre protestante, souffrir que les tribunaux civils s'arrogent le droit de juger la doctrine de l'Eglise, car, d'après nos croyances, d'après les principes catholiques, la société religieuse ayant une fin beaucoup plus élevée que la société civile, est au-dessus d'elle. L'Eglise est une société parfaite par elle-même, ayant ses dogmes, sa morale, sa hiérarchie, ses juges et ses tribunaux. Elle est suprême dans sa sphère d'action, et il n'appartient pas au pouvoir civil d'empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien. Le prélat possède un pouvoir qui ne lui vient pas du souverain temporel, mais de Dieu

même. Dans le cercle de ses attributions, il n'est justiciable que des tribunaux ecclésiastiques, et quand un tribunal comme celui qui a siégé dans la contestation de l'élection de Berthier, vient dire qu'il a droit de prêter l'oreille à ce que dit un pénitent au confessionnal et de juger si un homme est digne ou non de recevoir l'absolution, nous avons raison d'affirmer qu'il sort de ses attributions, se mêle de juger une chose qui n'est pas de sa compétence et sanctionne une doctrine qui peut paraître excellente aux protestants, mais doit être réprouvée par les catholiques.

L'Union est-elle prête à partager nos opinions et à demander comme nous l'entière liberté du prélat, lorsqu'il accomplit son devoir pastoral ? Si oui, qu'elle désapprouve l'interprétation qu'a donné le tribunal à la clause de la loi qui concerne l'influence indue. Mais elle ne le fera pas, car elle pense différemment de nous, et secrètement son rédacteur se réjouit du coup qui a été porté au clergé.

BETTERAVE A SUCRE.

Les cultivateurs de la province d'Ontario entendant parler des efforts que l'on faisait en Bas Canada pour y introduire l'industrie betteravière, ont voulu se livrer à des expériences, et le Mail de Toronto vient de nous en faire connaître le résultat.

M. Tilson, de Tilsonburg, a semé, le printemps dernier, deux arpents et trois huitièmes en betteraves à sucre, afin de voir si cette culture pouvait rémunérer le cultivateur. Lorsque la récolte a été mûre, un demi arpent a été mesuré et les betteraves ont été enlevées pour être pesées sur la balance publique. Le poids a été de 18525 livres, égale à 18½ tonnes par arpent.

Les frais de culture se sont élevés à \$55, et en supposant que la betterave aurait été payée \$4 par tonne la balance des profits aurait été de \$81 pour les deux arpents et trois huitièmes.

Le journal ajoute que le terrain était sablonneux et que la culture laissait à désirer. On croit que si on y eût apporté tout le besoin nécessaire, le rendement aurait pu être de 20 tonnes à l'arpent donnant un profit de \$173.00.

Ceci vient à l'appui des expériences faites à St. Hyacinthe et ailleurs, et confirme ce que nous disions aux cultivateurs pour les engager à cultiver la betterave à sucre et favoriser l'établissement d'une fabrique en cette ville.

CONVENTION DE TRANSPORT.

Nous lisons dans la Minerve d'hier :

Le premier du courant, à Québec, a été signé un contrat entre le gouvernement de la province et la compagnie du South Eastern, qui intéresse assez la population pour que nous en fassions part à nos lecteurs.

A partir de la date de l'acte, l'administration du chemin de fer du Nord s'engage à transférer au South Eastern, à Longueuil ou à Sorel, à l'option du gouvernement, tout le fret à destination des localités desservies par le South Eastern et les lignes avec lesquelles il est en relations, le New-York Central, l'Hudson River, et le Delaware and Hudson Canal, à des conditions au moins aussi favorables que peut en accorder le Grand Tronc.

Le South Eastern devra payer au chemin de fer du Nord deux centus par mille par chaque passager voyageant, auquel elle aura délivré des billets de première ou de seconde classe, et un centin et demi pour les billets d'aller et retour.

L'administration du chemin de fer du Nord s'engage à faire construire un nombre de chars suffisant pour le trafic que devra créer cette convention, dans la proportion de trente pour cent des chars nécessaires ; le South Eastern fournira la balance, c'est-à-dire soixante-dix chars par cent ; ces chars seront spécialement affectés au trafic direct, et en plus des exigences du trafic local.

Les conditions du transport du fret seront réglées, de temps à autre, entre les parties contractantes.

Dans le cas de vente ou de location du chemin de fer du Nord au syndicat du Pacifique canadien, cette convention pourra prendre fin dans cinq ans ; autrement elle se continuera pendant neuf ans.

LA SOIRÉE D'HIER.

Nous lisons dans la Minerve :

La démonstration d'hier soir comptera dans les annales du parti conservateur de Montréal.

Le succès obtenu par le Club Cartier ne le cède en rien à celui qui avait marqué la démonstration de 1879, et nos jeunes amis ont droit d'en être fiers.

Les sommités de notre monde politique s'étaient rendues à leur appel. Il n'y avait pas moins de six ministres d'Etat présents et trois anciens ministres, outre une quinzaine de députés. Le nombre des auditeurs dépassait mille : la salle Nordheimer était comble.

Les Hons. MM. Langevin, Mousseau et Caron, étaient venus d'Ottawa exprès pour assister à cette séance, et le premier ministre de Québec avec trois de ses collègues avaient aussi voulu honorer la fête de leur présence.

Nous publions ailleurs un compte-rendu de la soirée, que le défaut de temps nous a empêché de rendre complet.

Disons pour le moment que les discours ont été excellents et tels qu'on les attendait. L'hon. M. Langevin a été profond et pratique comme toujours, et l'hon. M. Caron, qui parlait pour la première fois dans une circonstance semblable à Montréal, a été des plus heureux et des mieux goûtés. L'hon. M. Chapleau a été aussi brillant que jamais : il a tenu pendant trois quarts d'heure l'assistance sous le charme de sa diction incomparable et de sa merveilleuse élocution. On entendait, après la séance nombre de gens dire que son discours seul valait la soirée.

Ses paroles pleines de patriotisme étaient de nature à émouvoir adversaires comme amis.

En somme, c'est une belle journée politique, qui laissera un profond souvenir, et qui devra avoir d'heureux effets.

A L'UNION.

Nous extrayons le passage suivant d'un article du Sorelois contre l'Union :

Dans le numéro de samedi dernier, cinq jours après avoir répondu au Canadien et lui avoir donné les explications sur notre ligne de conduite, l'Union osait dire ce qui suit :

"Le Sorelois avait montré les grosses dents à M. Chapleau, mais il se repent. Il paraîtrait qu'il a dit plus qu'il ne voulait dire."

"Puis on dit que M. Mathieu aurait reçu l'assurance qu'il serait ministre."

Confrère de St. Hyacinthe, mieux que tout autre, vous savez ce que nous avons voulu dire. Inutile, croyons-nous, de répéter ce que nous avons dit. Votre maître, votre chef et votre patron était prêt—prêt, entendez-vous,—à revenir au milieu de nous, mais avec un portefeuille de ministre. C'était la condition.

Il a dit au public et vous l'avez répété sur votre journal.

Nous n'en voulions pas comme ministre, et nous n'en voulons pas.

Voilà la vérité. Comprenez-vous maintenant ? Comme vous, nous ne sommes pas prêts à adorer le veau d'or !

Nous avons des principes et vous n'en avez pas. Voilà la différence.

Laissez votre commande chez EUSEBE MORIN si vous voulez avoir un habit à la mode. Vous trouverez le choix le plus grand et le plus élégant pour habillements et parades. Il a les étoffes qui ont obtenu les prix à l'exposition de la Puissance, à Montréal, 1880. Le tout sous la direction de B. Brin & fils. Etoffes achetées au magasin taillées gratis.

M. Turcotte.—M. Arthur Turcotte a enfin osé apparaître en public devant les électeurs qu'il a si indignement trompés. Le Journal des Trois Rivières dit au sujet de son assemblée :

"Les anciens libéraux de notre ville n'ont pas eu de voir se manifester à l'exhibition de M. Turcotte, Saul, M. Ernest Pacaud, qui vient d'arriver et qui nous laisse, a pris la parole après son beau-frère. M. Pacaud a trouvé que l'occasion était bonne pour tirer une morale profitable de cette assemblée. M. Turcotte, pendant tout son discours, avait tenu son drapeau dans sa poche. Il avait fait un éloge pompeux de sir Georges Cartier, n'avait rien dit de mal de M. Chapleau, mais s'était vengé sur M. Sénécal. Tout cela n'avait pas une couleur bien marquée. Les claqueurs imbéciles applaudissaient à tort et à travers, mais il fallait quelque chose de plus pour un homme de parti qui y va carrément comme M. Pacaud. Aussi, notre ancien protonotaire a-t-il dit que pour lui la conclusion de l'assemblée était que notre bonne ville devenait libérale et que c'était une transformation qui l'émervait. M. Pacaud a ainsi arboré le drapeau rouge sans que M. Turcotte ait protesté. Nous n'en doutons pas. M. Turcotte accepterait bien le drapeau rouge, s'il y voit un signe de salut. Mais les libéraux accepteraient-ils M. Turcotte pour le placer à leur tête ! Nous les respectons encore assez pour en douter."

GRAND CHOIX DE Robes de Cariole !
Depuis \$3 en montant !
Chez RAYMOND & FRÈRE.
PATINS PATINS
De toutes Qualités.
CASQUES CASQUES
Monture de Perse, Loutre, etc.
Claques doubles et Pardessus
Manteaux, Nappes, etc.
Convertisseur Cheval
Et de Voitures

ACTUALITÉS.

Bons d'Escompte.—Plusieurs de nos marchands se sont prévalus, samedi dernier des avantages qu'offre l'Assurance Financière de Paris pour attirer la clientèle. Ils en ont distribué à leurs pratiques, et des polices d'assurance ont été émises en faveur des personnes qui avaient reçu pour au-delà de \$20 de bons d'escompte.

Que le public se prévaille donc de cette assurance et demande à ses fournisseurs des bons d'escompte.

Anniversaire.—Le Nouvelliste de Rimouski vient d'entrer dans sa quatrième année d'existence.

Musique.—Nous voyons par le Jeun Baptiste, qu'une société musicale vient de s'organiser à Lawrence, Mass. Succès à nos compatriotes de cette localité.

Claudio Jannet.—Le 17 novembre dernier, M. Claudio Jannet a prononcé devant les membres du Cercle catholique de Luxembourg, à Paris, une magnifique conférence sur le sujet suivant :
"La France canadienne et les fêtes nationales de Québec en juin 1880."

Nouvelles de Flavigny.—L'Abeille annonce que le Père Fortier, un de nos compatriotes, a prononcé ses vœux solennels le quatre novembre. Le lendemain les Pères Dominicains étaient expulsés de leur convent. Cette expulsion a vu se renouveler les scènes déplorables qui avaient déjà eu lieu ailleurs.

Un certain nombre de novices ont pris immédiatement la route de Volders. D'autres parmi lesquels on compte deux Canadiens, sont à Flavigny. Ils vont peut-être partir pour l'Espagne.

Atalaya.—Il paraît que l'Atalaya, qui a été à Québec l'objet de recherches minutieuses sur le soupçon qu'elle portait des intentions de guerre en contrebande, vient d'être saisi à New-York pour la même cause, et qu'il n'échappera pas cette fois.

Vol.—Un fin voleur, des plus fûtés, a réussi à s'introduire mardi soir, dans le magasin de M. J. O. Bourbeau, la station d'Arthabaska. Pendant la nuit, il pénétra dans la chambre à coucher de M. Bourbeau, s'empara de son pentalon dans la poche duquel se trouvait \$25 et les clefs des deux armoires de sûreté. L'une de ces armoires avait une serrure à combinaison et n'a pu être ouverte ; l'autre fut trouvée ouverte le matin et les papiers qu'elle contenait étaient tout bouleversés. Le voleur avait emporté avec lui l'argent des pantalons, et quelques piastres qui se trouvaient dans les tiroirs du comptoir. La police informe.—Union des Cantons de l'Est.

Dépêches Télégraphiques

Sorel, 3.—Le pont de glace est formé sur le Richelieu. Les glaces continuent de descendre le fleuve en face de cette ville.

Trois-Rivières, 3.—La traversée en canot devant cette ville, s'effectue avec assez de difficultés, en conséquence des énormes banquises qui couvrent le fleuve.

Halifax, 3.—Mademoiselle Coe, une diu-sense de bonne aventure célèbre de New-Glasgow, avait prédit qu'une explosion aurait lieu vendredi dernier dans les mines de Vale. Cette prophétie répandit la terreur parmi les ouvriers et tous ont refusé de travailler vendredi et samedi. Il est inutile de dire qu'il n'y a rien eu.

Paris, 3.—La chambre des députés a discuté hier l'interpellation de M. la Farre au gouvernement, au sujet de sa politique étrangère, et a ensuite donné un vote de confiance par 307 contre 107.

Par décision du ministre de l'Intérieur en France, les francs-maçons, dont le convent est situé rue des Fournes, No. 83, Paris, sont autorisés à réintégrer leur convent. Le P. Bernardin, commissaire général de la Terre Sainte, avait adressé, en son nom et au nom de la Custodie de la Terre Sainte, une protestation au ministre de l'Intérieur. C'est cette protestation qui a été accueillie favorablement. La notification en a été faite aux religieux. On sait que l'ordre des franciscains a pour mission la garde du tombeau du Christ à Jérusalem. Cet ordre est reconnu depuis fort longtemps par tous les gouvernements. En Palestine, les franciscains sont gardés par des soldats turcs chargés de les faire respecter.

Les actions pour le projet du canal Panama, émises sur le marché de Paris, ont toutes été prises. On aurait pu en placer le double.

Londres, 3.—Le tunnel entre Douvres et Calais, est loin d'être abandonné comme beaucoup le pensent. A Douvres les travaux sont très avancés.

Asyob Khan, prépare une nouvelle insurrection en Afghanistan. Il a complété la réorganisation de trois régiments et il augmente son armée chaque jour. Il se fait de grandes préparatifs de guerre à Hérat.

Dans son dernier discours, Parnell a déclaré que pour aucune considération l'Irlande ne se soumettrait de bon gré à un système d'oppression.

Le prince de Galles a été élu pour la septième fois grand maître des franc-maçons.

Rome, 3.—Sa Sainteté Léon XIII a fondé 51 écoles dans Rome depuis le commencement de son pontificat, et dépense annuellement \$60,000 pour leur entretien. On évalue à \$16,000 le nombre des instituteurs religieux qu'il y a en Italie.

Naples, 3.—Depuis quelques jours un nouveau torrent de lave s'échappe du mont Vésuve.

Sorel, 4.—La glace est arrêtée en face de cette ville.

Ottawa, 4.—La glace est arrêtée sur la rivière Ottawa, et la traverse est prête.

A la succursale de la banque de Montréal, ici, on a trouvé un billet de la Puissance et un billet de la banque de commerce contrefaits.

Paris, 4.—La ville de Montalbert a été détruite par le feu.

Londres, 4.—La publication du traité de commerce entre la Chine et les Etats-Unis cause beaucoup d'excitation.

Beaucoup pensent que le commerce anglais aura à en souffrir.

Les derniers rapports disent qu'il y a actuellement 90,000 pauvres à Londres, qui sont soutenus par la charité officielle.

La course à la rame entre Ross le Canadien et Trickett l'Australien a eu lieu aujourd'hui sur la Tamise. Ross a gagné par trois longueurs.

Le comté d'Antrim, en Irlande, a été déclaré en état de siège, et la police y sera augmentée.

On croit que lord Dufferin sera transféré de Saint-Petersbourg à Constantinople. Il serait remplacé par Sir Edward Thornton, actuellement ministre à Washington.

Ce dernier serait remplacé par Francis Clare Ford, ci-devant secrétaire de la légation anglaise aux Etats-Unis.

Rome, 4.—Garibaldi a été frappé de paralysie.

Nouvelles Locales.

UN ECHO DE SANTA CLAUS.

Les fêtes ! le carnaval ! Tout nous le dit, tout nous l'annonce ! Loïn de nous, l'automne morne et triste et ses envolées lugubres de nuages ! Vive l'hiver ! Voyez, le ciel s'est éclairci, l'air est vif et pur, le soleil se rive sur la neige, et sur les routes durcies, au passage des travailleurs rapides, les clochettes sonnent, les grolets résonnent.

Encore une fois, vive l'hiver, mes enfants.

Allons, mes voilà de nouveau au milieu de vous. Faites-moi place et approchez vous. Votre âtre flamant me réjouit le cœur car j'arrive du pôle et je suis couvert de frimas. On m'appelle le messager du carnaval et mes bras ont peine à porter tous les jolis présents que je donne chaque année aux enfants sages, aux jeunes filles dont le front s'empourpre des mois de l'été d'une fièvreuse expectative, et aux tendres épouses pour qui un cadeau approprié, venant d'une main chérie, évoque de si douces joies.

D'abord, quelque chagrin s'attache-t-il encore à votre foyer ? Classez-le bien vite. Dérivez vos fronts, fuyez les noirs soucis. Je vous l'ai dit, je suis l'avant-courreur du plaisir. Prenez exemple sur moi. Je régné depuis tantôt vingt siècles et je suis toujours alert ; et ingambe.

Où, approchez et écoutez tous. Je vous avouerai que je n'étais pas sans inquiétude relativement au choix des étrennes que je vous réservais. Elles étaient devenues, vous le savez, d'une banalité désespérante. Depuis quelques années, rien de neuf, de vraiment original. Tout avait été prévu, essayé. Aussi vous ne sauriez vous imaginer la tablature que tout cela m'a causé. J'en étais arrivé à un état voisin du désespoir. Diable ! me disais-je, tout soulève dans ma longue barbe blanche, si j'allais y prier ma réputation, et surtout ne contenir mes petites pratiques d'été—dire tout minuscules, roses et blonds, mignons diaboliques, qui m'ont sauté qu'il y paraisse ! C'était navrant, je vous le jure.

Je me répétais bien ces choses pour la centième fois, lorsque, l'autre jour, en longeant la rue Cascades, l'artère principale de ce joli St. Hyacinthe, le nez au vent, l'œil aux étalages, je tombai subitement en arrêt devant la vitrine du magasin de Madame Laferrère, vous savez, de ce coquet magasin dont le nom est devenu synonyme d'élégance et de recherche. Je n'en fis ni une ni deux. D'un main febrile j'ouvris la porte et durant de longues heures j'examine, je bousaille, je choisis. J'en sortis ensuite la joie dans l'âme.

Un vrai bébé, mes enfants ! Un encombrement de petites merveilles de bon goût et d'un fini de travail admirable ! Agates, albâtres, bronzes, articles en maroquin et en bois précieux, cristaux, orfèvreries, objets nœuds d'or et d'argent et reconstruits de soie et de velours, de satin ; baïsettes, finolaines aux vives couleurs, dentelles de fil, parfums suaves, en un mot tout ce qui est susceptible d'être porté comme parure, de servir à des fins d'utilité ou d'avoir sa place marquée d'avance dans un salon ou sur un bureau de toilette ! Que sais-je encore ! Des bonbonnières, des boîtes à bijoux, à monnaies à gants ; tout cela travaillé, ciselé, orné, dessiné en mille arabesques capricieuses et ravissantes ! Des statuettes, des fournitures de bureau, des bourses, des carnets, des agendas, des albums ! Partout brillent l'or et l'argent, étincellent les cristaux, ondulent les satins, les velours ! Il y en a pour tous les goûts, pour toutes les bourses ! C'est à la fois mignon, exquis, délicieux, éblouissant ! Que d'heureux l'adame Laferrère va donc faire porter tous ces trésors de Noël et du jour de l'An ! L'exhibition définitive de ces cadeaux commença cette semaine. Hâtez-vous et choisissez. Mes bons souhaits vous accompagnent dans vos achats.

SANTA CLAUS.

Au Dr. St. Germain.

St. Hyacinthe.

Mon Cher Dr.—J'ai employé avec le succès le plus complet votre "Poudre de Condition pour les Chevaux". Mon cheval, que je considère comme le meilleur roulier de St. Hyacinthe, toussait depuis plusieurs jours ; sa toux allait augmentant tellement que j'avais des craintes ; quatre ou cinq jours de traitement avec votre Poudre de Condition l'ont entièrement guéri.

Je suis heureux de vous donner le présent certificat convaincu que cette préparation est ce qu'il y a de mieux en ce genre.

St. Hyacinthe 25 novembre 1880.

1m2 E. DE LOTTINVILLE.

Decision faite.—Il a été décidé la semaine dernière par tous les marchands de Montréal que c'était encore la maison Pilon qui vendait le plus Pourquoi ? parce que dans le magasin on a toujours des lots de marchandises d'Encaen que l'on sacrifie et de plus parce que l'on fait à toutes les pratiques des présents. C'est-à-dire qu'on alloue 5cts. par piastre à chaque acheteur.

On ne fait aussi qu'un seul prix.

AVIS AUX ACHETEURS. 647 649 RUE STE. CATHERINE.

PELLETIERIES PELLETIERIES

Capots pour Messieurs et Dames. Robes de voitures, grises et noires. Gants et mitaines, Loup marin, Loutre. Une quantité considérable de casques en monton de perses et une variété de manchons.

On s'occupe spécialement de la réparation de pelletteries.

F. X. BLANCHET.

[Maison Langelier]

Nouvelle Boutique.—Mr. I. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix de Montréal. Il remercie ses nombreuses pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement.

RESTAURANT L. A. GUERTIN

Rue Monod.
On trouvera à cet établissement si bien tenu, à toute heure du jour et de la nuit :
HUITRES EN ECAILLES,
SOUPE AUX HUITRES,
HUITRES FRITES,
HUITRES A LA MESURE.
Aussi :
FRUITS et BONBONS.
12 à 1

Aux Amateurs! — Pour HUITRES en Ecailles et ouvertes, de Première Qualité, allez chez **F. D. RENAUD** Confiseur, En face de La Banque St. Hyacinthe.

Meres! Meres!! Meres!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille du **Sirop CALMANT** de **Mme Winslow**. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce Sirop ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque boîte. Exigez la véritable qui porte le *fac-simile* de **Curtis & Perkins** sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Co. de Ceintures Voltaïques, Marshall, Mich., enverra ses célèbres ceintures Electro-Voltaïques aux souffrants, pour 30 jours à l'essai. Guérison prompte garantie. Ils tiendront à leur parole. Ecrivez leur sans délai. 15, 10, 7912

Toux.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrouements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

LA GORGE.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

LA TOUX, RHUME, CATARRHE ou maux de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poitrine incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infallible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereuses. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Pour les **Fruits et Noix**, les **Jonets d'Enfants**, **CIGARES, Tabac**, les **Pipes** en Fume de Mer ou en Bois, **Sacs à Tabac**, vous serez toujours servis avec politesse chez **F. D. RENAUD, Confiseur**, En face de la Banque St. Hyacinthe. A 151

Dans toute l'histoire de la Médecine

aucun médicament n'a jamais produit de cures aussi merveilleuses et n'a joui d'une si grande et si constante réputation que l'**Ayer's Cherry Pectoral**, qui est reconnu comme le remède employé dans le monde entier contre toutes les affections de la gorge et des poumons. La liste prolongée des cures remarquables opérées par ce médicament, sous tous les climats, l'a fait connaître universellement comme un agent sûr et efficace à employer.

Contre les rhumes ordinaires, qui sont les avant-coureurs de plus sérieuses maladies, il agit promptement et sûrement, soulageant toujours les souffrances et sauvant souvent la vie. Son action protectrice quand il est employé à temps pour les affections de la gorge et des poumons, en fait un précieux remède que l'on doit toujours avoir sous la main. Personne ne peut s'en passer, et quiconque en a fait usage une seule fois, continue à le faire. Les médecins connaissant maintenant la composition et les effets du **Cherry Pectoral**, en font amplement usage dans leur pratique, et les prêtres, ainsi que les ministres, le recommandent pour la même raison. L'action de ce remède est absolument certaine, et il guérit toujours là où la cure est possible.

Préparé par le **Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U.**, chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

C'est la que ma chaussure pince.—Les cors sont de vrais maîtres. Ils vous font voir si votre cordonnier a laissé une place pour leur grossier. Les cors exigent une place contre les accidents. **Putnam's painless corn extractor** les ôte dans quelques jours. Point de douleur, confort et avantage continu. Essayez. Vendu par les druggistes partout.

Pour de Belles et Bonnes **Sucreries et Pâtisseries** faites avec les plus grandes précautions, allez chez **F. D. RENAUD** Confiseur, Rue Cascades.

Stock à Vendre.

Epiceries, Groceries, Vins et Liqueurs, dans un endroit des plus avantageux pour ce commerce, sur la place du marché.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ce bureau. 25 10 80—ac

DECES.

A St Jean Baptiste de Rouville est décédée Dame Desange Dion dit Lemoine, à l'âge de 73 ans, épouse de feu J. B. Hamel, après une maladie de 10 mois soufferte avec une grande résignation et beaucoup de piété. Son digne époux ne l'a précède que de 15 mois dans la tombe après 52 ans de mariage. Elle a vécu en faisant le bien.

CALENDRIER.

Le Calendrier Ecclésiastique du Diocèse de St. Hyacinthe pour

1881

en vente à ce Bureau et chez tout les Marchands.

5 CTS.**FAIENCE***Strapè en Or.**Service à Dîner.***PORCELAINE***Et.***VERRES,****PLATEAUX,****PLATS,***LAMPES de tous prix.***VERRES***Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.**Mont des Manufactures.**Les prix sont ceux de ville.**Vous trouverez le plus bel assorti ment de VAISSELLES de cette**ville.*

La plus grande chance qui ne fut jamais offerte au public. \$1000 de Marchandises données pour rien au Montreal Bankrupt Store, Block Pagnuelo, rue Cascades, Ancienne place de L. N. Lussier. Ce qui est dit plus haut semble faux; mais c'est un fait, venez voir et jugez. Les marchandises seront données comme suit: Celui qui achètera pour \$2.50 de Marchandises Sèches ou de Hanches Faites, tirera un billet et l'article marqué sur le billet, la personne l'aura pour rien. Ces articles varient de 25 cts. à \$2.00. Celui qui achètera pour \$5.00 aura droit à deux billets. Vous avez ainsi la chance d'avoir pour \$5.00 la valeur de \$9 en Marchandises. Je vous vendrai les marchandises à Meilleur Marché que partout ailleurs. Je donne des prix ainsi, parceque je suis décidé de vendre mes Marchandises Sèches et Hanches Faites d'ici au Jour de L'An pour faire de la place pour un gros Stock de Chaussures, car je ne tiendrai pas autre chose que des Chaussures, si je réussis à vendre mon Stock de Marchandises Sèches. Mon Stock de Chaussures est complet dans tous les départements, je peux chausser un jeune enfant aussi bien qu'un vieillard. Je garantis mes chaussures.

Comme je me propose de m'établir ici, je ne prétends pas vendre des Rebutis et des Chaussures Bon Marché, ces sortes de marchandises sont toujours trop chères. Je vous donnerai la pleine valeur de votre argent. J'ai 120 paires de L. V. Bottes faites à la main, si elles ne donnent pas satisfaction je remettrai l'argent. J'ai 200 paires de bottes en cuir solide que je vendrai pour \$1.50 la paire.

AVIS.—Les marchands pourront acheter avec une grande réduction, bien mieux que dans les maisons de gros de Montréal. Ordres reçus pour Claques et Pardessus. Adressez:

L. VINEBERG,*Montreal Cash Store, St. Hyacinthe.*

Que disent ceux qui aiment à être servis honnêtement, promptement, à avoir pour la valeur de leur argent?

Allez au Magasin **PILON** au Magasin du **BON MARCHE**

Là vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin.

Là vous aurez le meilleur choix possible dans toutes espèces de Marchandises.

Là vous aurez du bon et à Bon Marché.

Il est inutile de conseiller aux bonnes pratiques de la campagne de se rendre là de suite pour leurs achats quelsqu'ils soient

DRAPS, FLANELLES, WINCEYS, Articles DE GOUT.

Là vous trouverez de tout et à Meilleur Marché qu'ailleurs.

Nous aimons à faire remarquer aussi que quelques uns de nos marchands voisins se plaisent quelquefois à tromper les gens qui ne connaissent pas tout à fait l'adresse.

La meilleure adresse que nous puissions donner c'est que le Magasin

A. PILON & CO.

est le plus Vaste, le plus Grand et le plus Appareil de toute la rue Ste. Catherine, de même qu'il en est le Mieux Assorti.

De plus, là on ne fait qu'Un Seul Prix, mais bien Bas, bien Bas

Nos. 647 et 649, Rue Ste. Catherine, Montréal.

A L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE.

A. PILON.
J. B. LABELLE.

Sept. 80-12

JARRET & LAPERLE

Meubliers.

Rue Cascades, St. Hyacinthe.

MM. JARRET & LAPERLE informent leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont transporté leur boutique dans leur vaste établissement, rue Cascades, près de la manufacture de chaussures de Louis Caté et Frère, en face de O. Chalifoux. Leur établissement est pourvu de toutes les machineries les plus récentes, pour la confection de tout ouvrage en **Planage, Decoupage, Sciage, Tournage, Embouillage** aussi une machine pour pousser des **Moules Droites ou Cintrees**, le tout mu par la Vapeur. Une chaudière à vapeur leur permet de préparer le bois à leur besoin.

Ils tiennent toujours leur **MAGASIN** à l'endroit ordinaire

PLACE DU MARCHE

porte voisine de l'Hotel Maynard. On y trouvera des

M E U B L E S

de toutes sortes et de tous prix.

Des **CERCUEILS** en grand nombre, de toute grandeur et de tous prix. Ils vendront à des conditions faciles et à meilleur marché que partout ailleurs. Les commandes seront exécutées avec soin et promptement. Demandez nos prix avant d'aller ailleurs.

JARRET & LAPERLE,
MEUBLIERS.

St. Hyacinthe, 25 Nov., 1840—12—hj

MANUFACTURE DE BOIS DE
L. P. MORIN,

RUE ST. JOSEPH, ST. HYACINTHE.
[Ancienne place Fitch]

MOULIN A SCIE ET A BARDEAUX

Portes, Chassis, Jalousies, Decoupage, Tournage et Moulures de toutes sortes faits sous les plus courts délais avec d'excellent bois sec. Un plaineur embouilleur et un séchoir à bois ont été ajoutés à l'établissement afin de donner toutes satisfactions au public.

M. Morin, vend et achète, également, toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses pour les clients.

1 Dec., 1880—u

A VENDRE.

Poêles à Fourneaux, Patrons
Nouveaux

Tuyaux et Condres Patentés.
Tôle et Zinc en feuilles.
Papier Goudronné.

Chaudières et autres Vais-
seaux en Fonte.

Chez

A. BRIEN,
Marchand.

Coin des rues Cascades et Mondor

8 Octobre 1880. 3 m3

L'Assurance Financiere

Et la Maison

DUPUIS FRERES

LECTEUR

Jamais encore il n'a existé dans le monde, une institution qui put se flatter d'avoir fait le bien que l'**ASSURANCE FINANCIERE** est appelée à faire!!

L'**ASSURANCE FINANCIERE** émet des **BONS D'ESCOMPTE** qu'elle offre à tout le monde, en échange des dépenses que l'on fait habituellement chez le Marchand, le Cordonnier, le Boucher, le Boulanger, le Grocer, etc., et le seul trouble que nous ayons, est d'exiger des Bons de ces différents fournisseurs. Ces Bons représentent la somme que l'on aura dépensée et cette somme nous sera remise tôt ou tard.

La chose paraît extraordinaire, et pourtant, elle existe réellement, et la société est en pleine opération depuis déjà cinq ans.

Voyant, dans les avantages qu'offre cette belle institution, un moyen de manifester au public notre reconnaissance pour le bienveillant encouragement que nous en recevons, nous nous sommes procuré ces **BONS** et nous avons commencé à les donner à ceux qui viennent acheter chez nous.

Voici ce qu'il y a à faire :

Vous venez acheter chez nous; pour chaque Piastre que vous dépensez au Magasin, nous vous donnons un **BON** de l'Assurance qui vaut une piastre. Aussitôt que vous avez Vingt Bons, vous allez au Bureau de la Société, No 17 Rue St Jacques, Montréal, et là on vous remet une police que vous conservez et dont le Numéro est expédié à Paris, France, car c'est là qu'est le Siège de la Société. Ce Numéro de votre Police est tiré au sort avec les autres, et s'il a la chance de sortir, vous retirez les Vingt Piastres que vous avez dépensées chez nous, et ainsi de suite pour toutes les Polices que vous prendrez avec vos **BONS**.

Maintenant; la valeur de ces Bons ne peut pas se perdre, et il faut qu'elle soit payée tôt ou tard à son propriétaire. Ainsi, s'il arrivait que vous ne retireriez rien d'ici à quelques mois, quelques années même, il ne faudra pas se décourager et détruire vos Polices, ou négliger d'exiger des Bons; puisque, comme on vient de le dire, le montant de la Police vous sera payé tôt ou tard.

Quand vous allez chercher votre police on prend votre nom, celui de votre paroisse ou de votre village, et de cette manière, on peut vous notifier de venir chercher votre argent.

Nous n'avons pas ici l'espace suffisant pour vous dire comment il se fait qu'une Société puisse donner ainsi de l'argent, sans que celui qui la reçoit n'ait rien à débours. Nous expliqueront cela dans une circulaire que nous ferons distribuer partout bientôt.

Dupuis Freres

605 Rue Ste. Catherine 605

COIN DE LA RUE AMHERST

AUX DEUX BOULES NOIRES

MONTREAL.

SE RETIRE DES AFFAIRES.

M. DOHERTY ayant de nouveau pris la résolution de se retirer du commerce de
Marchandises Sèches & DE L'EST
vendre TOUT SON STOCK aux
PRIX EN GROS
On En BLOC à Tant dans la \$.

C'est une belle occasion pour celui qui désire commencer des affaires.
LE STAND
Est le meilleur dans cette Cité
TRENTE ANNEES
D'EXISTENCE.
Conditions Faciles.

CHAPEAUX DE PAUME
ET
CIRE EN PAINS.
Toujours achetés.

Place du Marché
ST. HYACINTHE.
19 Octobre 1880 (12-79-12-50-a.)

Hotel à Lawrenceville.
TENUE par ALFRED CHEVALIER.
Les voyageurs trouveront à cet hotel tout le confort désirable, bons lits, bonne table et bonnes écuries pour les chevaux. Enfin les voyageurs trouveront que cet hotel est tenu pour un hotel de première classe.

ALFRED CHEVALIER, propriétaire.
Lawrenceville, septembre 1877.

HOTEL D'UNION.
Tenu par
GODFROI GENDREAU
Roxton-Falls.

Adresses d'Affaires
TELLIER, DELABRIERE et BEAUCHEMIN
AVOCATS.

Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.
MM. TELLIER, DELABRIERE et BEAUCHEMIN
ont les cours Criminels et Civils.

LOUIS TELLIER
Boulevard DELABRIERE
A. O. T. BEAUCHEMIN.
St. Hyacinthe, 15 Avril 1879.

JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN
AVOCATS,
WATERLOO, P. Q.

Ils suivront toutes les Cours du district.
Waterloo, 30 Septembre 1879.

TURCOT & FRERE
MEDECINS-CHIRURGIENS

Coin des rues Cascades & Mondor.
ST. HYACINTHE.

Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot.
Août 1880.

L. S. ADAM
NOTAIRE.

Bureau: Rue Ste. Anne.
M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Général et se chargera de toute affaire que l'on voudra bien lui confier, tel que collection, vente d'immeubles, etc., etc.

St. Hyacinthe, 6 Août 1874.—125.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS
médecin et chirurgien etc.,

informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le Bloc Belhumeur (près de la pharmacie du Dr. St. Jacques, rue St. Denis) un bureau où il pourra être consulté à toutes heures du jour et de la nuit. Le Dr. ayant suivi un cours spécial pour l'étude des maladies des yeux et des oreilles, croit être en état de traiter convenablement ces affections.

Résidence privée au-dessus de son office

DENTISTE.

L. TRUDEAU, --- Dentiste
Rue Mondor,

Porte Voisine de M. C. Ledoux.
A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville où il sera visible à toute heure du jour.

DENTISTES de toutes sortes faits à demand.
St. Hyacinthe, 8 Mai, 1879.

JACQUES FOURNIER
BUISSIER C.S.

Magenta, Comté de Rouville
M. Fournier étant bien connu dans tout le comté de Rouville, se chargera de toute collection qui lui sera envoyée, et de toute agence de journaux et autres.
De bonnes garanties seront offertes à ceux qui l'emprunteront.
Magenta, Août 1878.

HOTEL NATIONAL
Tenu par
ANTOINETTE DAME, ST. CESAIRE

Cet hotel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hotel de première classe. Une vaste salle est à la disposition des commis voyageurs.
Juillet 1878

LA BANQUE
JACQUES-CARTIER

BRANCHE DE ST. HYACINTHE
BUREAU:
Rue Cascades—Bloc Perreault.

Toutes les affaires de Banque seront traitées généralement à cette Succursale.
Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus; ces dépôts pourront être retirés en tout ou en partie, d'après les règlements de cette Banque.

S. A. DUROCHER,
GERANT.

St. Hyacinthe 1er Août 1880.

AVIS.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement de Québec à la prochaine session, afin d'en obtenir un acte constituant en corporation "Les Sœurs de St. Joseph" de St. Hyacinthe, pour la tenue des écoles primaires et académiques.
St. Hyacinthe, 8 Novembre 1880.

AVIS est par les présentes donné que le soussigné a obtenu des lettres de bénéfice d'inventaire, lui permettant de se porter héritier bénéficiaire de feu Julien Cloutier son père, en son vivant d'Acton-Vale.

JULIEN CLOUTIER,
Par PROSPERE CLOUTIER,
Curateur.

Acton-Vale, 2 Novembre 1880. Im

DEMEAGEMENT!!!
FRS. LANGELLIER
Place du Marché, Bloc Doherty

M. FRANCOIS LANGELLIER, prend la liberté d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a transporté son magasin dans la Magasinie Magasin ci-devant occupé par MM. Lapierre et Gendron, Place du Marché, Bloc Doherty, où il continuera à tenir comme par le passé, un assortiment choisi de

Groceries, Epicerie,
Ferrermeries, Vins et
Liqueurs, etc., etc.

Il remercie le public pour son encouragement et il continuera, comme par le passé, à servir promptement et ponctuellement ceux qui voudront bien l'honorer.

FRANCOIS LANGELLIER.
7 m 1880. 6m

H. DELISLE,
RELIEUR.

Rue St. Denis, (Bloc Belhumeur)
St. Hyacinthe.

Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pamphlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec soin et promptitude.

AUX PLUS BAS PRIX.

St. Hyacinthe, 21 Avril 1880.—a6

A VENDRE.

La soussignée offre en vente ses moulins à farine avec trois moulages en bon ordre, Smoak patente, à vapeur la ligne, 2 foyers, orres, etc., etc., à scier à hardaux. Ces moulins sont nus par l'eau et la vapeur à défaut d'eau. La tance 14 mille des stations des deux lignes de chemin de fer, Sud-Est et Lac Champlain et St. Laurent; 14 mille de l'église de St. Guillaume dans le Township d'Upton.
Aussi vingt arpents de terre en superficie, conditions des plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire,
JOB L'HEUREUX,
St. Guillaume d'Upton.

14 9-80—Gmp

TRANSPORT DES MALLS.

BUREAU de POSTE ST. HYACINTHE

2 DECEMBRE 1878.

DISTRIBUES. MALLS. FERMES

A.M. P.M. A.M. P.M.

8 00 Montréal, l'Ouest, 10 00 10 00

9 45 St. Hilaire et la 10 00 10 00

5 00 Rivier, Chambly

8 00 Island Pond 4 00

11 00 Québec, 10 00

8 00 St. Damase, St. Dominique, 9 45

8 00 St. Hilaire, St. Simon, 9 45

8 00 St. Anne, St. Bernard, 9 45

8 00 St. Louis, St. Louis de Bonsecours, 9 45

11 00 L'Assommoir, 11 30

12 78-ac-25

Les Lettres enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant la fermeture des malles.

Le Bureau de poste est ouvert au public de 8 h. A. M. à 6 h. P. M. depuis le 1er Septembre au 1er Mai, et de 8 h. A. M. à 7 h. P. M. depuis le 1er Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DESPRES
Maître de Poste.

12-78-ac-25

ALFRED CHOQUETTE

ENTREPRENEUR

Menuisier et Charpentier,

Village de la Providence, Paroisse de St. Hyacinthe.

Informé le public en général qu'il entreprendra tout ouvrage en bois, tel que Menuiserie et Charpente de toute sorte.

Son vaste établissement est pourvu de toutes les machines les plus récentes mues par la vapeur, ce qui lui permet de faire ses ouvrages à des prix et conditions très raisonnables.

Les travaux qu'il a exécutés au Monastère du Précieux-Sang, lui permettent de garantir qu'il ne peut être surpassé par aucun autre, et lui ont valu la recommandation du Rév. M. de La Croix et de tous les chanoines.

Décapage, Tournage, Blanchissage et Emboutissage, tout se fait à sa boutique.

Un prix, tout particulier est apporté aux commandes considérables comme aux ouvrages de pratique.

Demandez ses prix avant de donner vos commandes ailleurs.

8 juin 1880. a

LES VICTIMES

A cette époque nul n'avait le droit de se croire en sûreté. Un mot, un silence même suffisait pour vous rendre suspect. La plus petite haine souflant une dénonciation provoquait un arrêt de mort.

Lans tout autre moment, Jeanne, quel que dût être le résultat d'une visite domiciliaire, eût été ouvrir calme, le front haut.

Elle n'affectait point de lutter contre le commissaire-général, elle ne tenait point tout haut ce que l'on aurait pu appeler des discours séditieux, mais interrogée sur ses opinions et sur ses croyances, elle eût répondu aux agents du pouvoir avec la même liberté que tout à l'heure devant les amis groupés autour de la table.

Mais en ce moment quelle différence!

Ce n'était pas elle qu'il s'agissait de défendre et de sauver! Elle! la pauvre Jeanne se comptait pour bien peu de chose, et tant de douleur l'avait brisée, qu'elle aurait béli Dieu de lui envoyer le martyre. Mais le fils de Mme de Civray était là.... Une perquisition pouvait causer sa perte. Jeanne affolée se demandait quelle parti prendre, et tandis que les coups de crosses ébranlaient la porte avec furie, elle restait immobile, le front couvert d'une sueur glacée.

Si l'on se trompait cependant. Cette espérance lui rendit un peu de présence d'esprit. Se levant vivement, elle écarta de la main le jeune ébéniste qui attendait un mot pour ouvrir aux bruyants représentants de la loi, et tirant elle-même le verrou, elle resta sur le seuil complètement calme en apparence.

Que souhaitez-vous, citoyens? demanda-t-elle.

Tudieu! la jolie fille, répondit un homme en carmagnotte, dont un bonnet phrygien cachait les cheveux gris, et dont une écharpe rouge ceignait les flancs, tu te fais prier longtemps pour ouvrir à ceux qui demandent à entrer chez toi.

Excusez-moi, citoyens, répondit Jeanne avec un faible sourire.... Je traite aujourd'hui quelques voisins, c'est ma fête.... Alors vous comprenez, le bruit des fourchettes, des verres....

Tiens! fit l'envoyé du Comité, je n'ai entendu que le commencement d'un compté....

En effet, Giroflée chantait.

Et une chanson prohibée, encore.... Une chanson subversive dont les partisans de Capet et de sa famille ont fait un signe de ralliement.

Citoyen! pouvez-vous croire que chez moi....

Au fait! la République ne te suspecte pas encore.... Tu lui as d'ailleurs, donné des gages de ton civisme.... Mais veille sur cette Giroflée qui répète les refrains de l'Autrichienne.

Vous pouvez être certain, citoyen commissaire, que jamais nous ne redirons l'air de Jacques.... Vous voilà rassuré, j'espère. Et maintenant si vous voulez bien accepter un verre de vin....

—Merci, répondit l'envoyé du Comité; pendant l'exercice de mes fonctions, je n'aurais commettre un acte répréhensible.

—Votre mission ici n'est-elle pas terminée?

—Comment cela, terminée?

—Vous entendez chanter l'air de Jacques.... Cette chanson est interdite, par fait-il, aux amis sincères de la République.

Nous nous aviserons de ne pas continuer. Nous la vous le promettons.... Et rien ne vous empêche désormais de trinquer.... à la République.... ajouta Jeanne avec effort.

—Ah! vous croirez cela, ma belle enfant, ou plutôt.... enfin, je comprends à demi.... Non, je n'ai pas rempli le mandat qui m'a été donné....

—Quel mandat?

—Je viens opérer une perquisition.

—Chez moi?

—Chez toi, citoyenne, et tu sais quel en est le but.

—Tu ne veux pas avouer.... soit.... cette perquisition a pour motif d'opérer l'arrestation d'un ci-devant....

—Mais, citoyen commissaire, dit Cerman, vous êtes dans l'erreur.... Jeanne est bonne patriote.... Je réponds de son civisme à tel point que moi, qui suis bien noté aux Jacobins, j'offre de l'épouser quand elle voudra.... Nous avons passé ici une partie de la journée.... Quand on cache chez soi un ennemi de la nation, on ne donne pas un dîner à ses voisins et à ses ouvrières.... On vous a trompé par une délation calomnieuse.

—Est-ce aussi votre avis, citoyenne Jeanne?

—Sans doute.

—Ma belle enfant, dit le délégué en se penchant vers Jeanne, ne prolongeons pas davantage cette petite comédie.

—Une comédie!

—Avouez-vous avoir donné asile dans votre maison au ci-devant comte de Civray?

—Le comte de Civray! répéta Jeanne d'une voix qui parut mourir dans un sanglot. Je nie! repri-elle avec une énergie soudaine.

Il se pouvait en effet qu'on eût vu le jeune homme traverser la cour, que la présence de sa mère eût été signalée; mais elle ignorait à ce moment si Henri avait regagné sa chambre ou s'il se trouvait dans sa cachette.

Pendant les crises dangereuses, gagner du temps est souvent tout sauver.

Du reste, aucun aveu ne la pourrait sauver si le comte de Civray était trouvé chez elle. Mieux valait mentir; la Providence, qui connaissait ses intentions, lui viendrait sans doute en aide.

Le commissaire envoyé par le Comité ne semblait du reste nullement en colère. Un sourire errait sur ses grosses lèvres, et ses yeux gris, bordés d'une ligne sanguinolante, aiguisaient un regard qu'il croyait plein de malice. On eût dit qu'une fois entré dans la place, il se sentait tellement certain de réussir qu'il n'avait plus même besoin de se presser.

Derrière lui les piquiers regardaient avec convoitise les bouteilles de vin que le délégué du Comité refusait de déguster.

—Maintenant, citoyenne, repri le commissaire, j'en ai fini avec toi. Il te convient de mentir, libre à toi, parce que, comme je viens de te le dire, tu es démasquée.

des gages de ton civisme à la République. Mais j'ai entendu affirmer que tous les ci-devants sont braves, que tous savaient mourir, et qu'ils mettaient leur dernier orgueil à monter, sans pâlir, à l'échafaud.... Eh bien! si ce ci-devant comte de Civray est ici, je le somme, sous peine d'être déclaré lâche, de ne point se cacher misérablement et de sortir de sa retraite.

Le regard de Jeanne refléta une immense angoisse, puis un cri de terreur s'échappa de ses lèvres.

La porte de l'étroit cabinet, qui lui faisait face venait de s'ouvrir, et Henri se tenait debout sur le seuil.

—Me voici, dit-il d'une voix calme. J'espère qu'en raison de la facilité avec laquelle je me rends, vous pardonneront à cette jeune fille une générosité imprudente.... Nous avons été élevés ensemble, et quand je suis venu me confier à elle, le courage lui a manqué pour me repousser.

Oh! soyez tranquille, citoyen! la République sait ce qu'elle doit à Jeanne la belle lingère.

—Ce qu'elle me doit.... répéta Jeanne.

En ce moment seulement elle aperçut Robert qui, abandonnant à son tour la cachette qu'il partageait avec le comte Henri, fixa sur la jeune fille affolée, debout devant lui, son regard fixe de serpent fascinateur et venimeux.

—Vous me répondez du salut de Jeanne? répéta le comte.

—Ah! fit le commissaire, vous avez la tête dure; voici la troisième fois que je vous le dis.... D'ailleurs, s'il faut vous l'avouer, la belle lingère qui vous avait ouvert cette cachette n'était pas sans inquiétude sur les suites de son premier mouvement, et c'est même à cette inquiétude que la République doit votre capture.

—Ma capture!

—Que voulez-vous dire? demanda Jeanne. Depuis quelque temps je vous écoute sans vous bien comprendre. Vous parlez de mon civisme, des obligations que me doit la République.... que savez-vous de ce civisme? qui vous dit que je ne suis pas restée attachée à mes bienfaiteurs, à mes maîtres.... Car je suis une fille du peuple adoptée par la générosité de la famille de Civray, je les vénère, je les aime tous. Ils m'ont appris à chérir la vérité, la noblesse, la foi, et pour chacune de ces causes, je suis prête à mourir....

—Jeanne! dit le commissaire.

—J'ai fourni mes preuves de civisme! Pourriez-vous répondre que jamais je ne suis sortie le soir pour monter dans quel que grenier d'une maison de faubourg, afin d'y entendre la messe, dite par un de nos prêtres dont la tête est vendue....

—Assez, Jeanne, assez!

—J'ai le droit de répondre à une calomnie.

—Une calomnie! fit un des piquiers. Entendez-vous, citoyen commissaire, cette Jeanne ose affirmer que vous la calomniez en répondant de son dévouement à la Nation.

—C'est une partisane des ci-devants! dit un porteur de carmagnottes.

—Si elle reconnaît les Civray pour ses bienfaiteurs et ses amis, que ne l'emmenez-vous avec eux?

—Ah! ça, Brutus! trahirais-tu la Patrie, demandait le piquier au commissaire.

—Un mot suffira pour vous garantir les opinions de la propriétaire du magasin des Trois-Grâces.

—Dis-le! dis-le!

—Elle savait que nous viendrions arrêter le citoyen Civray.

—C'est différent! dit le piquier, elle le savait, et elle ne l'a pas prévenu, c'est d'une bonne patrie.

Jeanne bondit comme si on l'eût touchée avec un fer rouge au feu.

—Isabelle! fit-elle, je le savais, dites-moi! j'étais prévenue que vous viendriez ce soir enlever mon hôte, osez répéter une telle infamie....

—Ma mignonne, répondit le commissaire, je ne me contente pas de le répéter, je le prouve.

—Oui, oui, prouvez-le! répétèrent les membres de la famille Germain.

Jeanne jeta un regard rempli de pitié sur le jeune ébéniste. Il tremblait de tous ses membres, et semblait ne plus oser fixer ses yeux sur Jeanne. Les jeunes filles sentaient les larmes les gagner. Elles ressentait une grande pitié pour ce jeune et beau gentilhomme qui, sans doute, était condamné à mort; elles ne comprenaient rien au drame dans lequel Jeanne paraissait jouer un rôle encore mal défini.

Un seul homme conservait un calme mêlé de dignité et de confiance. Le comte de Civray ne semblait nullement se préoccuper du danger qui le menaçait, et, à la façon dont son regard restait fixé sur Jeanne, on comprenait que son unique crainte, en dépit des affirmations de l'envoyé du Comité, était d'avoir entraîné Jeanne dans son malheur.

Le commissaire tira une lettre de sa poche.

—J'ai promis une preuve, dit-il, la voici.

—Lisez! lisez! dirent les piquiers.

Le délégué prit la lettre:

—Le citoyen commissaire de la Nation de la Butte aux Moulins arrêtera le nommé Henri Civray, ci-devant, comte, "caché de ce moment chez la citoyenne Jeanne, lingère, rue Honoré, numéro...."

—C'est horrible! dit Jeanne, qui cependant ne comprenait pas encore.

—Mais, demanda Réséda avec un méchant regard, comment ce billet prouve-t-il le civisme de la patronne des Trois-Grâces.

—Parce qu'elle l'a signé, ma jolie fille.

—Signé! fit Jeanne, moi, j'ai signé cette dénonciation infamie!

En toutes lettres, répondit le commissaire, et voilà ce qui vous sauve, car, depuis mon entrée chez vous, vous en avez dit cent fois plus qu'il n'en faut pour jouer votre tête.

—Mais cette lettre est une trahison infamie.... Celui qui l'a envoyée a vendu son frère comme Judas vendit son Dieu....

Et je suis incapable d'une action si monstrueuse.... Vous parlez du danger que je cours en faisant connaître mes opinions, eh bien! écoutez-moi donc, citoyen commissaire, retenez et enregistrez mes paroles, envoyez d'un tribunal de sang dont tous les

membres sont des monstres.... Si vous m'emmenez avec vous le comte Henri, qu'il me soit au moins permis de le suivre; dans la famille de Civray, je n'ai appris à redouter que le mal.

—C'est, ma j'eite, fit le commissaire, je commence à perdre patience. Il ne te convient par sans doute que l'on apprenne de quelle façon tu comptes amasser ta dot, mais il me déplaît aussi d'être traité comme tu le fais depuis une heure.... Je t'ai lu la dénonciation, regarde maintenant la signature.

Jeanne se pencha avidement:

A continuer.

ORNEMENTS D'EGLISE.

J'informe respectueusement les Messieurs du Clergé, que je viens d'être nommé seul représentant au Canada de la fabrique d'ornements d'église de

M. BEER DE PARIS.

Cette maison compte plus de quarante années d'existence et a remporté plusieurs médailles aux dernières expositions.

Monsieur Beer désirant faire connaître ses marchandises, offre des conditions très faciles de paiements aux Mess. qui voudront bien nous favoriser de leurs commandes.

LES PRIX SERONT CEUX DE PARIS.

Voici une liste des principaux articles que nous fournissons.

Chasubles, Chapes,
Dalmatiques, Echarpes,
Bannières, Oriflammes,
Dais, Drap mortuaire,
Etoiles,
Pavillons de Chaires,
Garnitures d'autels, et Aubes,
En grand choix.

ORFÈVRE ET VASES SACRÉS,

De tous Styles.

BRONZES DE TOUTES FORMES,

AUTELS DE TOUTS STYLES,

CHEMIN DE LA CROIX

en toutes dimensions.